

# Charte Hygiène Sécurité Environnement

## 2021 - 2023

En accord avec les valeurs de Groupe ADF, nous avons défini notre politique en matière d'Hygiène, Sécurité, Environnement. Nous sommes convaincus que la protection de nos personnels, de nos clients et de nos partenaires co-traitants, ainsi que le respect de l'environnement sont indissociables de la qualité de nos réalisations. Ils constituent donc **NOS PRIORITES OPERATIONNELLES**.

Partout où nous exerçons nos activités, Groupe ADF respecte les réglementations applicables et nous les complétons, au besoin, par des engagements spécifiques, issus des normes, des standards de nos clients ainsi que de nos retours d'expérience.

Nous développons une culture d'anticipation, de rigueur et de prévention afin de réduire et maîtriser ces risques. A ce titre, chaque collaborateur, à travers sa mission doit être conscient de sa responsabilité personnelle dans la prévention des accidents, de la protection de la santé, de l'environnement, et de la qualité des réalisations qui en résulte. Il doit à cet égard faire preuve de la plus grande rigueur. Cette aptitude est prise en compte dans les évaluations individuelles et a une incidence directe sur l'évolution des carrières.

Groupe ADF privilégie dans le choix de ses partenaires et fournisseurs ceux dont la politique et les performances HSE sont compatibles avec notre politique et nos ambitions en la matière. Nous les mobilisons dans l'application de nos standards HSE et leur choix tient compte de leurs capacités à adhérer de manière proactive à notre politique.

Groupe ADF développe des processus, produits et services en cherchant à améliorer son efficacité environnementale comme celle de ses clients, qui reconnaissent notre force de proposition. Tout lancement de nouveau projet, tout investissement ou toute innovation est engagé après une évaluation des risques sur l'ensemble du cycle de vie. A ce titre, nous maîtrisons nos impacts et ambitionnons de réduire : nos consommations énergétiques, nos émissions de gaz à effet de serre et limiter notre production de déchets non valorisés.

Groupe ADF évalue périodiquement les risques et l'efficacité des politiques et mesures mises en place pour en assurer la maîtrise pour l'ensemble des parties intéressées. Les systèmes de management HSE sont évalués périodiquement, en mesurant les résultats obtenus, en définissant des objectifs de progrès, en mettant en œuvre des plans d'actions triennaux et en organisant les contrôles associés.

Groupe ADF met en place des plans de gestion de crise et des moyens d'intervention destinés à faire face à différents types d'événements. Des exercices sont effectués périodiquement pour vérifier l'efficacité de ces dispositifs et les améliorer si besoin.

Enfin, Groupe ADF promeut une attitude de progrès et de transparence en favorisant le dialogue avec les parties prenantes dans les domaines de l'hygiène, sécurité, environnement. Cette culture s'inscrit dans l'esprit d'exigence et de progrès qui a caractérisé la création et l'essor de l'entreprise. Sous l'impulsion de la Direction Générale, avec l'aide du réseau HSE et l'engagement de l'ensemble des collaborateurs du Groupe, je vous demande de tout mettre en œuvre pour promouvoir au quotidien ces principes et ne pas substituer aux objectifs de progrès visés, quelque forme de fatalisme.

Ils sont essentiels pour renforcer durablement la performance et la notoriété de Groupe ADF.

**Le Président - Directeur Général**

**Marc ELIAYAN**